

## AFFAIRES DIVERSES

«**M. LE MAIRE** : Nous avons maintenant 3 motions.

**M. Jacques GROSPERRIN** : Nous voulions simplement dire que nous allons vous laisser entre vous parce que nous ne voulons pas participer au vote.

**M. LE MAIRE** : Pourquoi ne voulez-vous pas participer au vote ? En fait ma conclusion c'est : «Courage fuyons !». Monsieur GROSPERRIN vous pouvez très bien rester sans voter.

Je trouve que ce n'est vraiment pas une attitude courageuse quand on envisage d'avoir des responsabilités. Vous croyez que je vais voter leur motion ? Non, non, non, nous ne sommes pas entre nous ! Là, je trouve que c'est un acte de couardise, c'est de la désertion, vous désertez. C'est «courage, fuyons !». Au fond, je trouve que ce n'est pas mal, ça clarifie les choses parce que c'est vrai que quelquefois on vote contre des motions mais on dit «on peut peut-être aussi avoir besoin dans une seconde phase ou de quelques votes»... N'injurions pas l'avenir, en fait, voilà c'est ça, n'injurions pas l'avenir. Je trouve que ce n'est pas courageux du tout.

*(Le groupe Les Républicains quitte la salle).*

Nous allons entendre le Front National, comme nous tous et nous ne la voterons pas, bien entendu. C'est ça, on ne sait jamais, il y a bientôt les Présidentielles. Ne fâchons personne. Ce n'est pas digne d'un élu politique, ce n'est pas digne. Personne n'est dupe. Ils ont tous des discours tellement ambigus, un pied dedans, un pied dehors, nous savons bien comment ça se passe. Au moins nous on sait ce qu'on pense.

Monsieur MOUGIN, allez-y.

**M. Philippe MOUGIN** : Merci, Monsieur le Maire. A ce propos, je vous inviterai à relire la motion de novembre 2015, les 7<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> paragraphes des Républicains.

**M. LE MAIRE** : Est-ce que je peux vous poser une question ?

**M. Philippe MOUGIN** : Oui.

**M. LE MAIRE** : Cette motion tout le monde l'a eue. Est-ce qu'il est nécessaire qu'on la lise ? Je ne pense pas. Nous l'avons tous lue. J'ouvre le débat, je ne veux pas vous empêcher de la lire mais il n'y a même pas de débat, il y a une explication de vote ; il peut y avoir une explication de vote. Ce n'est pas pour vous empêcher de la lire mais c'était pour gagner un peu de temps, nous l'avons lue.

**M. Philippe MOUGIN** : Je souhaite que le public soit là ainsi que les journalistes pour l'écouter. Au moins, ils sont en droit d'écouter leurs élus.

**M. LE MAIRE** : Allez-y parce que vous allez encore me reprocher une atteinte à la démocratie mais si vous pouvez faire vite, ça serait bien. Lisez les paragraphes essentiels.

## 51 - Motion «Ma commune sans migrants» déposée par le groupe Front National

**M. Philippe MOUGIN** : «*Considérant que l'accueil de migrants génère un coût financier et social que nos communes, soumises à la baisse des dotations de l'Etat, ne peuvent plus supporter sans augmenter la fiscalité locale,*

*Considérant qu'il est impensable de demander aux contribuables locaux déjà durement éprouvés par la crise économique et sociale, de contribuer financièrement à l'accueil de migrants sur le territoire de leur commune,*

*Considérant que l'installation de camps de migrants situés à proximité des cœurs de ville engendre des tensions graves avec les administrés de nos communes, nuit à l'ordre public, asphyxie l'économie locale, et menace l'exercice des libertés individuelles garanties constitutionnellement,*

*Considérant que les corridors migratoires qui sont empruntés par des migrants permettent à des djihadistes de pénétrer sur le territoire de la République en vue de commettre des attentats contre nos populations, et qu'il n'est pas exclu que certains soient infiltrés dans les groupes de migrants disséminés dans les centres d'accueil et d'orientation,*

*Considérant que l'immigration massive nourrit les revendications communautaristes contraires au principe de laïcité, principe que sont tenus de respecter les élus locaux dans la mise en œuvre de leur politique municipale,*

-1-

*Les communes signataires s'engagent à s'opposer au plan d'accueil des migrants, consécutif à la mise en œuvre par l'Etat français de l'accord européen de relocalisation prévu par l'article 78 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne ;*

-2-

*Les communes signataires s'engagent à s'opposer au plan d'accueil de migrants, consécutif au démantèlement de la jungle de Calais ;*

-3-

*Les communes signataires s'engagent à ne verser aucune subvention aux associations dont l'objet social est de promouvoir l'immigration massive et/ou l'accueil de migrants en situation irrégulière;*

-4-

*Les communes signataires s'engagent à s'opposer par tous les moyens légaux à l'installation de centres d'accueil et d'orientation (CAO) et/ou à l'extension d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA);*

-5-

*Les communes signataires s'engagent à utiliser tous les moyens légaux afin d'obtenir l'évacuation des camps sauvages de migrants ou la cessation de toute emprise irrégulière par des groupes de migrants sur le territoire de la commune,*

-6-

*Les communes s'engagent à utiliser tous les moyens de communication à leur disposition pour faire connaître leur opposition à l'accueil de migrants sur leur territoire,*

-7-

*Les communes organiseront une réunion publique d'information à destination des administrés afin de les renseigner sur l'impact des politiques d'accueil des migrants et les raisons objectives qui motivent une opposition à leur accueil.*

-8-

*Adoptée en conseil municipal, cette motion doit être communiquée aux représentants de l'Etat dans l'arrondissement et le département de la commune, au Conseil Départemental et au Conseil Régional dans lequel la commune a son siège».*

Merci de votre attention.

**M. LE MAIRE :** Je vous remercie. Je dois moduler un peu ma colère vis-à-vis de l'opposition parce que je dois saluer la présence de Mme FAIVRE-PETITJEAN et de M. CROIZIER ainsi que de Mme COMTE-DELEUZE qui sont restés, faisant preuve d'un courage politique que je tiens à signaler.

Il n'y a pas de débat mais une explication de vote. Je vais vous expliquer pourquoi nous ne voterons pas ce texte. Ce texte, quelque part, nous donne un peu la nausée. Je prends sur moi de ne pas sortir de mes gonds lorsque je lis. Quand même, oser nous rebalancer ici un texte qui est un texte national qui n'est même pas adapté au contexte local, c'est fort. Le contexte local, actuellement, les migrants, mis à part ce qu'a évoqué Solange JOLY, c'est 19 personnes qui risquent d'arriver provisoirement. Donc premièrement ce n'est pas juste.

En plus, vous mélangez tout, la fiscalité, la sécurité, le djihadisme et pourquoi pas aussi la peste dans les rues de Besançon. Avec ce texte Monsieur MOUGIN et Monsieur ACARD, vous allez vraiment trop loin. Je sais que ce texte c'est votre fonds de commerce dans la plus pure et véritable idéologie de la haine avec le racisme comme étendard et qui caractérise votre seul axe politique.

Vous êtes même, vous-même et votre parti, en dehors de l'esprit républicain de la France, de la tradition française, de l'humanisme qui a bâti notre civilisation, de cette image de la France dont nous sommes si fiers.

Votre texte Monsieur MOUGIN, le texte du Front National, est une insulte à tous les immigrés qui sont venus dans notre pays, ces Français d'aujourd'hui qui sont venus d'Italie, du Maghreb, de Pologne, du Chili, d'Asie, d'Espagne, du Portugal. Ce soir, nous avons accueilli parmi nous une Française conseillère municipale d'origine iranienne. Et nous sommes fiers qu'elle soit ici avec nous pour défendre les valeurs de la République, ma chère Sorour. Notre pays, notre ville sont constitués de cette richesse. Ces débats, nous les avons déjà eus quand le Père CHAYS avait il y a quelques années organisé l'accueil des boat-people, ici à Besançon, de tous ces malheureux que l'on récupérait sur les mers qui sont aujourd'hui si bien intégrés dans notre communauté municipale et notre communauté nationale.

Monsieur MOUGIN, votre motion c'est le reflet de ce que vous voulez faire de ce pays. Vous voulez stigmatiser, vous voulez attiser les haines alors que la situation de ces personnes est désespérée, ces personnes aussi réfugiées politiques, victimes de la guerre, victimes de la barbarie, ces enfants que l'on égorge, ces enfants qui se noient...

**M. Julien ACARD :** C'est 2 minutes !

**M. LE MAIRE :** Pas pour le Maire, le Maire n'est pas concerné par cela. Je continue quand même, c'est-à-dire qu'il y a 11 000 personnes mortes en Méditerranée, 35 000 sont en attente d'accueil, c'est-à-dire, un par ville ou village.

Et quand même, oser dire cela par rapport aux immigrés, entre autres à tous ceux qui viennent de la Corne de l'Afrique, qui fuient ce pays, quand on sait le prix du sang qu'ils ont payé pendant le dernier conflit et spécialement pendant les derniers conflits mondiaux. Allez regarder un peu qui était en tête des

vagues d'assauts à Monte Cassino, par exemple, lors du débarquement. Allez voir au 19<sup>ème</sup> Génie, sous la plaque commémorant les morts, vous regarderez les noms d'origine étrangère qui sont aux côtés de noms bien français. Vous m'en donnez des frissons. Ces gens-là sont aussi venus alors qu'ils ne connaissaient pas notre pays, ils sont venus le défendre et avoir cette attitude-là c'est quelque chose à mon avis qui n'est pas acceptable.

Vous proposez le retour à la chasse à l'homme et à la dénonciation. Ça c'est le vrai visage du FN, c'est le vrai visage de Mme LE PEN et ce texte est tout simplement pour moi insupportable. Voilà ce que je voulais vous dire, le reste j'abrègerai. Simplement, je suis fier au nom des élus de la Majorité Unie de Gauche de Besançon de vous dire que nous votons contre, en vous regardant droit dans les yeux et la tête haute. En vous passant un message clair, ici à Besançon, ce discours de haine ne passera, nous combattons toujours pour celles et ceux qui sont assassinés, torturés, qui meurent, pour que ces enfants qui n'ont pas d'espoir, pas de vie, puissent continuer à trouver un pays d'accueil. Et quand on parle de ça, je ne parle de la migration économique, nous parlons de celles et ceux qui souffrent.

Voilà ce que je voulais vous dire, donc nous ne voterons pas ça.

*(Applaudissements)*

Qui veut intervenir ? Je passe la parole à Mme FAIVRE-PETITJEAN.

**Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN :** Merci, Monsieur le Maire. Au Département, je suis en charge des enfants et en particulier des mineurs non accompagnés. Le nombre de ces MNA augmente mais c'est de la responsabilité du Département et il les prendra en charge comme il en a la responsabilité.

On nous annonce l'arrivée de jeunes Érythréennes dans le Doubs mais les frais doivent être couverts par l'État puisqu'elles doivent normalement rejoindre l'Angleterre. Mais si elles restent, elles seront prises en charge comme tous les mineurs.

Nous voterons également contre cette motion.

**M. LE MAIRE :** Je vous remercie et je vous remercie d'autant plus -excusez-moi de le redire- mais vos collègues de la minorité sont partis, ce n'est pas digne, c'est «courage, fuyons !».

Effectivement, lorsqu'on aspire aux plus hautes responsabilités au niveau de la République, on est là, mais bien sûr, effectivement, il ne faut fâcher personne et ne pas insulter l'avenir. Et ce soir, il me semble, quand même, que par ce refus de vote les Républicains portent bien mal leur nom.

**M. Christophe LIME :** Depuis le jeudi 3 novembre, 30 jeunes filles réfugiées sont arrivées sur la commune de Montgesoye, dans le centre de vacances de la CCAS, Comité d'entreprise d'EDF-GDF. Elles sont d'origine érythréenne, éthiopienne et soudanaise. Les plus jeunes ont 13 ans. Arrivées dans un état d'épuisement important, elles ont bénéficié d'un premier examen médical et d'un bilan sanitaire.

Elles ont été immédiatement prises en compte par des associations accueillantes qui leur ont fourni de l'apaisement et un soutien humain avant de leur proposer un repas, des produits d'hygiène et des vêtements chauds collectés par le Secours Populaire Français du Doubs.

Il y a quelques semaines, le Ministère de l'Intérieur avait sollicité les comités d'entreprise pour accueillir ces réfugiés. Ce sont essentiellement ceux gérés par la CGT qui ont répondu favorablement et le comité d'entreprise d'EDF-GDF a proposé sur l'ensemble du territoire 3 200 places. L'ensemble de la population de Montgesoye, la mairie ont été informés préalablement de cet accueil. Depuis, aucune réaction négative n'a été enregistrée et les informations qui nous reviennent sur l'ensemble du territoire vont dans le même sens dans l'ensemble des structures de la CCAS.

Nous sommes fiers d'appartenir à la CGT qui mobilise les structures qu'elle gère et qui démontre une nouvelle fois ses valeurs de solidarité et de fraternité, très loin de l'image que certains veulent lui faire porter depuis quelques mois.

Vous l'aurez compris Messieurs du FN, nous sommes à l'opposé de vos idées et fiers de l'être, de la haine de l'autre, du rejet de la différence qui ne font qu'opposer les citoyens les uns contre les autres. Derrière le drapeau, l'hymne national que vous brandissez à tour de bras et de meeting, vous laissez croire que les valeurs de la République sont vôtres, liberté égalité et surtout fraternité, c'est un leurre. Ces valeurs vous les piétez à chacun de vos discours et de vos déclarations.

**Mme Anne VIGNOT :** Messieurs du Front National, Europe Ecologie Les Verts votera contre cette motion. À votre avis, qui dans cette salle n'a pas été migrant dans son histoire familiale ou dans son sang ? Quelle nation n'est pas faite de ces carrefours migratoires ? Quel rôle voulez-vous vous arroger pour décider de qui devrait pouvoir entrer sur la commune ou non ? Au nom de quel droit l'interdiriez-vous ? Que pensez-vous faire de toute l'histoire française, celle dont on est si fier dans le monde entier, celle de l'écriture des droits et des libertés ? Voilà plus de deux siècles, la République se définissait ouverte et accueillante. Votre pensée est moyenâgeuse. Que craignez-vous ?

Dans l'histoire, aucune catastrophe naturelle, guerrière, économique en déclenchant des migrations n'a jamais anéanti aucune ville, sinon celle qui a été abandonnée.

Mais surtout, alors qu'en ce moment-même des enfants meurent sous les bombes à Alep ou Mossoul, les familles sont affamées, les opposants politiques assassinés en Syrie, au Soudan ou en Érythrée, votre motion est une honte.

Quand ce sont plus de 11 000 personnes qui ont péri en Méditerranée au cours des deux dernières années, croyez-vous vraiment qu'ils étaient mus par le désir de migrer ou plutôt et malheureusement de n'avoir que le droit de survivre et d'espérer vivre.

Que dire des migrants qui seront poussés par le dérèglement climatique et qui actuellement n'ont pas de statut reconnu alors qu'ils sont évalués à plusieurs dizaines de millions de déplacés dès à présent et durant les prochaines décennies ? L'irresponsabilité serait de ne pas être en capacité de cet accueil.

Votre motion cultive la peur, la haine de l'étranger alors que les êtres humains ont en eux la capacité à s'élever, la capacité d'empathie et de fraternité.

C'est donc un mur que vous souhaitez ériger entre les gens, ceux que vous choisissez et les autres, ceux que vous dénommez migrants. Comment un mur pourrait constituer une solution au problème, au vrai problème, celui de l'urgence sociale, économique, géopolitique et climatique ?

Un élu ne peut considérer l'exclusion comme une solution, c'est un échec, un aveu de faiblesse, c'est nier les capacités de la France et des Français, c'est renier les valeurs républicaines, la liberté, l'égalité et la fraternité.

**M. LE MAIRE :** Merci. Vous savez, quand on réfléchit aux progrès de la science, qu'est-ce que la science française serait sans Marie SKAODOWSKA ? Vous savez c'est Marie CURIE. Qu'est-ce que la culture française serait sans Charles AZNAVOURIAN ? Vous savez, Charles AZNAVOUR, victime du génocide arménien. Qu'est-ce que le cinéma français serait sans Ivo LIVI ? Vous savez, Yves MONTAND ?

Je crois qu'effectivement tout ça c'est notre richesse d'avoir accueilli ces populations et quand des grands pays comme l'Allemagne ont accueilli des centaines de milliers de migrants, oui, nous avons le devoir d'accueillir, sous des conditions très précises bien sûr, ces femmes, ces enfants, ces hommes, ces vieillards qui actuellement sont assassinés par des barbares fanatiques.

Oui, tu ne serais pas là toi non plus, voilà, bien sûr et il y en a beaucoup d'autres qui ne seraient pas là. Même SARKOZY ne serait pas là. Oui, bien sûr, il faut le dire. Ce n'est pas un argument mais en tout cas c'est le mien.

Je vais vous expliquer une chose Monsieur MOUGIN que vous n'avez peut-être pas comprise, c'est que je préside ce Conseil Municipal.

Non, je ne vous passe pas la parole, je passe la parole à Laurent CROIZIER. Oui, dites ce que vous voulez de toute façon, cela ne changera rien.

**M. Laurent CROIZIER** : Merci, Monsieur le Maire. Je voulais juste noter l'incohérence du Front National qui ose nous parler du droit des femmes, qui ose nous parler des femmes violentées, qui ose nous parler de la défense des animaux, qui ose nous parler de la défense des sans-abri tout à l'heure et si je comprends bien, on peut être une femme violentée, on peut être un sans-abri et si on n'a pas la bonne carte d'identité, on reste au froid, on reste violenté et je crois que les migrants sont plus dignes que les gens du Front National.

J'ai un héritage, c'est celui des grands combats, celui de notre Constitution, celui de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme et c'est notre devoir d'accueillir les gens qui fuient la mort.

**M. LE MAIRE** : Monsieur MOUGIN, j'ai beaucoup de respect pour les conditions dans lesquelles on met fin à la vie des animaux, mais savoir que des êtres humains pourraient mourir dans des conditions pires, vraiment ça ne me va pas.

On passe au vote : quels sont ceux qui sont pour ? 2. Les autres sont contre, j'imagine ? Nous sommes contre.

Je fais voter ! Votez tous, voilà ! Au fond, ça fait plaisir de voir où est la République ici à Besançon !».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (2 pour, 9 élus ayant quitté la salle), décide de rejeter la motion proposée.

Rapport rejeté à la majorité

Pour : 2

Contre : 44

Abstention : 0

*Récépissé préfectoral du 16 novembre 2016.*